

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 6 juillet 2026**  
~~~~~

TABLEAU DES EFFECTIFS
ADOPTION DES MODIFICATIONS.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 6 juillet 2026 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes. La convocation a été adressée le 26 juin 2026.

Étaient présents ou représentés M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Cécile LEMOINE, M. Pierre AMALOU, M. Jean-Marc ISURE, M. Olivier SERVEL, M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Stéphane SIMON, Mme Martine BONNET, M. Jean-Philippe MORESMAU, M. Pascal DELIEUZE, M. David CABLAT, Mme Fabienne SERVEL, Mme Sophie RUGGIERI, M. Jean-Marie VIAL, Mme Valérie ASTIER, M. Denis TERRAILLON, Mme Nathalie GALLIERE, M. Gilles HENRY, Mme Anna ASFART, Mme Hélène BONNIER, Mme Caroline DE CHEFDEBIEN, M. Michaël TOURSEL, M. Alexandre MONACO, M. Pascal MATELET, Mme Lydia BRAILLY, M. René GARRO, Mme Virginie POIJOL, Mme Tiphaine COMBY, Mme Véronique DURAND, Mme Marie-Hélène DELTORT, M. Serge FALZON, Mme Amélie DREVET, Mme Pauline CURTAN, M. Sébastien SOULIER, M. Pierre BOLLINET, Mme Anne THEVENOT, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

Procurations M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Florence QUINONERO à M. David CABLAT, Mme Christine GRANIER à M. Pascal DELIEUZE, M. Jean-Pierre BES à Mme Cécile LEMOINE, Mme Elisabeth PONS à M. Philippe LASSALVY, Mme Nathalie PEREZ à M. Pascal MATELET, Mme Angélique BAILLY à M. Alexandre MONACO.

Excusés M. José MARTINEZ, M. Gregory BRO.

Quorum : 26	Présents : 42	Votants : 49	Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Philippe LASSALVY			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

CONSIDERANT que conformément aux dispositions précitées, il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,
CONSIDERANT que conformément à l'article L542-2 du Code Général de la Fonction Publique, un emploi relevant de la Fonction Publique Territoriale ne peut être supprimé qu'après avis du comité social territorial,

CONSIDÉRANT que compte tenu de la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs suite à des mouvements de personnels : nominations par avancements de grade, promotion interne, départs, embauches, il convient donc de redéfinir les emplois permanents de l'établissement au regard des statuts particuliers fixant les grades ou cadres d'emplois de référence de la façon suivante :

- ✓ Redéfinition et création des emplois permanents en raison des mouvements de personnel et des évolutions de carrière :

Création de postes

- Filière administrative :

Rédacteurs territoriaux :

- Rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet : 6

Adjoins administratifs territoriaux :

- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet : 3
- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet 17h30 : 1
- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet : 1
- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet 30h00 : 1

- Filière animation :

Adjoins territoriaux d'animation :

- Adjoint d'animation à temps non complet 31h30 : 1

- Filière technique :

Ingénieurs territoriaux :

- Ingénieur principal à temps complet : 2

Techniciens territoriaux :

- Technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet : 1

Adjointes techniques territoriales :

- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet : 3

➤ Filière Médico-sociale :

Educateurs territoriaux de jeunes enfants :

- Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet : +1

Suppression de postes :

➤ Filière administrative :

Rédacteurs territoriaux :

- Rédacteur à temps complet : 1

Adjointes administratives territoriales :

- Adjoint administratif à temps complet : 1
- Adjoint administratif à temps non complet 30h : 2
- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet : 3
- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet 17h30 : 1

➤ Filière technique :

Ingénieurs territoriaux :

- Ingénieur à temps complet : 1

Adjointes techniques territoriales :

- Adjoint technique à temps complet : 2

➤ Filière Médico-sociale :

Educateurs territoriaux de jeunes enfants :

- Educateur de jeunes enfants à temps complet : 1

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter la proposition du Président de supprimer et de créer les postes tels que définis,
- de modifier ainsi le tableau des effectifs tel que proposé en annexe.

Transmission au Représentant de l'État N° 4225

Publication le 08/07/2026

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 08/07/2026

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260706-27759-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Philippe LASSALVY

ANNEXE TABLEAU DES EFFECTIFS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2026
BUDGET CCVH

FILIERE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	NOMBRE POSTES BUDGETES	NOMBRE POSTES POURVUS	DUREE HEBDO DU POSTE
Emplois Fonctionnels	Emplois fonctionnels de direction	Directeur Général des Services EPCI 40 000 - 80 000 habitants	1	1	35h
		Directeur Général Adjoint des Services EPCI 40 000 - 80 000 habitants	4	4	35h
Administrative	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	3	0	35h
		Directeur Territorial	2	2	35h
		Attaché principal	4	3	35h
		Attaché	9	9	35h
			1	1	35h
	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	1	1	17,5/35h
		Rédacteur principal de 2ème classe	13	12	35h
			1	0	17,5/35h
		Rédacteur	1	1	24,05/35h
			11	10	35h
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	12	12	35h
			2	2	17,5/35h
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	4	4	35h
			16	16	35h
		Adjoint administratif	1	1	28h
Technique	Ingénieurs en chef territoriaux	Ingénieur en chef	1	0	35h
	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur Principal	2	2	35h
		Ingénieur	3	3	35h
	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	3	3	35h
		Technicien principal de 2ème classe	4	4	35h
		Technicien	9	6	35h
	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	1	1	30h
			2	2	35h
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	12	8	35h
		Adjoint technique principal de 2ème classe	21	21	35h
		Adjoint technique	27	24	35h
			1	1	28h
		Adjoint technique	1	1	17,5/35h
Animation	Adjoints territoriaux d'animation		2	2	25h
		Adjoint d'animation principal 2ème classe	2	1	31,5h
			5	5	35h
			4	4	31,5h
		Adjoint d'animation	8	8	35h
	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	1	1	35h
Sportive	Educateur APS	Educateur APS principal de 2ème classe	1	1	35h
Culturelle	Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe	1	1	16h
	Assistant d'enseignement artistique		1	1	5,5/20h
			1	1	7/20h
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1	1	11,5/20h
			1	1	13/20h
			1	1	14/20h
			4	4	20h
			2	2	4,75/20h
			1	1	5/20h
			1	1	5,5/20h
			1	1	7/20h
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1	1	10/20h
			1	1	13/20h
			2	1	14/20h
			1	1	16,75/20h
			1	1	18,5/20h
			1	0	20h
	Conservateurs territoriaux des bibliothèques	Conservateur (bibliothèque)	1	1	35h
	Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaire territorial	2	2	35h
	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 2ème classe	2	2	35h
Médico-sociale	Adjoint du patrimoine territorial	Adjoint du patrimoine	1	1	35h
	Infirmiers en soins généraux	Infirmier en soins généraux hors classe	2	2	35h
	Puéricultrices territoriales	Puéricultrice	2	2	35h
	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	3	3	35h
			1	1	31,5h
		Educateur de jeunes enfants	12	11	35h
	Auxiliaires de puériculture territoriaux		5	5	35h
		Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1	31,5h
			12	11	35h
		Auxiliaire de puériculture de classe normale	2	2	31,5h
Sociale	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles		1	1	28h
		Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	1	35h

CONTRATS DE PROJETS

PROJET	GRADE / CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE	DURÉE	DUREE HEBDO
Directeur coopérative du numérique	Ingénieur territorial – catégorie A	3 ans	35h
Fab manager – coopérative numérique	Technicien territorial – catégorie B	3 ans	35h
Chargé(e) de mission Manager du commerce territorial	Rédacteur territorial - catégorie B	2 ans	35h
chef de mission ABC biodiversité- Natura 2000- espaces naturels	Technicien territorial – catégorie B	3 ans	35h
Technicien(e) Natura 2000 et chef de file agroenvironnement	Technicien territorial – catégorie B	3 ans	35h
Technicien(e) Natura 2000	Technicien territorial - catégorie B	3 ans	31,5h
Chargé(e) de projet d'opération – bâtiments infras.	Technicien territorial – catégorie B	3 ans	35h
Chargé(e) de projet petite ville de demain	Attaché territorial – catégorie A	3 ans	35h
Chargé(e) de mission paysage et gestion de site	Technicien territorial – catégorie B	3 ans	35h
Chargé(e) de mission habitat indigne et dégradé.	Rédacteur territorial - catégorie B	3 ans	35h
Chargé(e) de la gestion de la fréquentation, concertation et médiation	Technicien territorial – catégorie B	3 ans	35h

APPRENTIS
Auxiliaire de puériculture - crèche de GIGNAC
Auxiliaire de puériculture - crèche de MONTARNAUD
Juriste en Master II droit des collectivités territoriales – service urbanisme

COLLABORATEUR(TRICE) DE CABINET			
	EFFECTIFS BUDGETES	EFFECTIFS POURVUS	DUREE HEBDO
Collaborateur(trice) de cabinet	1	0	17,30h

ANNEXE TABLEAU DES EFFECTIFS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2026

BUDGET ANNEXE EAU

FILIERE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	EFFECTIFS BUDGETES	EFFECTIFS POURVUS	DUREE HEBDO DU POSTE
Administrative	Attachés territoriaux	Attaché	1	1	35h
	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	1	1	35h
		Rédacteur	2	1	35h
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	4	4	35h
		Adjoint administratif	5	4	35h
Technique	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur Principal	1	0	35h
		Ingénieur	2	1	35h
	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	2	2	35h
		Technicien principal de 2ème classe	1	1	35h
		Technicien	4	4	35h
	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	3	3	35h
		Agent de maîtrise	1	1	35h
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	0	35h
		Adjoint technique principal de 2ème classe	5	5	35h
		Adjoint technique	12	9	35h

BUDGET ANNEXE GEMAPI

FILIERE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	EFFECTIFS BUDGETES	EFFECTIFS POURVUS	DUREE HEBDO DU POSTE
Technique	Techniciens territoriaux	Technicien	1	1	35h